

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2025-2026

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Pratiques et recherches 3
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	3
Crédits ECTS	6 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Analyser de manière critique les situations et contextes artistiques, économiques et politiques des interventions et recherches artistiques ; lire de manière active expositions, œuvres textuelles, performatives et sonores ; analyser les dispositifs mis en œuvre et les enjeux formels mobilisés par les pratiques artistiques et curatoriales adressées. Ce module fait suite au module Pratiques et recherches 2.
Contenus et formes d'enseignement	Le module aborde les contextes de la recherche artistique contemporaine (exposition, lecture, écriture, édition, pratiques curatoriales) et propose une analyse des stratégies artistiques transdisciplinaires (arts visuels, arts sonores, littérature, histoire...) et curatoriales face aux cadres institutionnels, à la culture indépendante et à l'influence des politiques culturelles sur la production artistique. Le module se compose de : Voyage d'étude Séminaire X-Position : Ce séminaire propose un panorama des pratiques curatoriales contemporaines à travers trois jours de rencontres avec des intervenant·es issu·es de contextes variés — institutions muséales, espaces indépendants, projets urbains ou environnementaux. Le séminaire explore les processus de conception d'une exposition ou d'un projet, les dynamiques de dialogue entre artistes et curateur·ices, ainsi que les mutations de ce rôle face aux enjeux et aux urgences de notre époque. L'étudiant·e·x est également invité·e·x à choisir un séminaire parmi : 1) Esthétique : Ce cours propose une exploration du « weird » comme catégorie esthétique, à partir de la théorisation donnée par Mark Fisher dans son essai de 2016 <i>The Weird and the Eerie</i>. En retraçant sa généalogie – de l'<i>unheimlich</i> freudien à ses développements contemporains – il s'agira d'interroger comment le « weird » permet de questionner et de critiquer le réel par des récits déstabilisants. Des études de cas dans les arts visuels, le cinéma, la littérature, ainsi qu'une attention particulière aux genres de

	l'horreur et de la science-fiction, permettront d'en saisir les enjeux critiques et plastiques. 2) Worlding – Faire monde(s) Ce cours propose d'interroger le concept de <i>worlding</i>, tel qu'élaboré par Donna Haraway, Bruno Latour ou Malcom Ferdinand, pour penser et pratiquer le « faire monde » dans une perspective critique, intersectionnelle et créative. En articulant réflexions théoriques et expérimentations artistiques, il s'agira de questionner l'anthropocène, les oppressions systémiques et leurs intersections, afin d'imaginer des formes de coexistence, de résistance et de création collective, incluant le vivant non-humain. 3) Histoire du son : Au travers ce cours, il s'agira d'étudier différentes modalités de coexistence par lesquelles musique, son et arts visuels dialoguent, s'enrichissent, se font écho, circulent, se reconfigurent et se réinterprètent. En d'autres termes, l'objectif sera de tisser le récit "à bruit secret" d'un dialogue ininterrompu entre arts visuels et son. Quelque part entre une histoire des arts et des histoires croisées du son et de l'art.		
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant·e·x·s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions seront données lors de la première séance. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant·e·x·s	Maëlle Cornut, Vittorio Parisi et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Vittorio Parisi		
Descriptif validé le	01.09.2025	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels